



N° 1187-2016/BAPS/DJA/SSACA

Date du : 17/06/2016

Rapport de présentation

OBJET : modifiant la délibération modifiée n° 93-2013/BAPS du 25 mars 2013 relative au plan de relance de la filière céréales

PJ : un projet de délibération

Le 31 mai 2016, le Bureau de l'assemblée de la province Sud a adopté la délibération n° 287-2016/BAPS du 31 mai 2016 *modifiant la délibération n° 93-2013/BAPS du 25 mars 2013 relative au plan de relance de la filière céréales*.

Préalablement à la présentation de cette délibération au Bureau, le texte a été examiné par la commission du développement rural, le 24 mai dernier, qui a rendu un avis favorable avec observation de la commission.

La commission a notamment proposé un amendement à l'article 1 du projet de délibération visant à permettre aux fournisseurs des agriculteurs (et non pas seulement aux agriculteurs) ayant bénéficié de l'aide provinciale à l'achat de semences de procéder à l'échange de semences IT par des semences de variétés non VTH.

Le nouvel article 7-1 de la délibération n° 93-2013/BAPS du 25 mars 2013 *relative au plan de relance de la filière céréales* aurait donc dû être rédigé comme suit (en rouge la modification proposée par la commission) :

ARTICLE 7-1 : *Dans le cas d'importations de semences obtenues par mutagenèse pour des variétés tolérantes aux herbicides (VTH), la province Sud (direction du développement rural) peut procéder, pour les agriculteurs et pour leurs fournisseurs ayant bénéficié de l'aide provinciale à l'achat de semences, à l'échange de ces semences en les remplaçant par des semences de variétés non VTH. »*

Cependant, la délibération qui a été présentée au Bureau le 31 mai dernier n'a pas été modifiée conformément aux observations formulées par la commission du développement rural.

Ainsi, il vous est proposé d'adopter une nouvelle délibération afin de modifier l'article 7-1 de la délibération du 25 mars 2013 précitée en y insérant, après les mots « *pour les agriculteurs* », les mots « *et pour leurs fournisseurs* ».

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.